

Mauguio, le 9 janvier 2017

Compte-rendu de la réunion du COMITE DIRECTEUR du 6 janvier 2017

Procès-Verbal n° 212-170108

Présents :

☞ **Membres du Bureau :**

Pierre **SARTRE**, Pierre **HAUBOIS**, René **PRADES**, Jean-Marie **SUQUET**

☞ **Membres du Comité Directeur :**

Cyrille **CHARPENTIER**, Gil **PERRI**, Serge **RABIER**, Jacques **TOUTAIN**

☞ **Responsables Formation et Sécurité :**

Pascal **RIDAO** (Chef pilote), Philippe **SERGENT** (SGS)

Absents excusés :

Gilles **REYNAUD**

Ordre du jour :

- | | |
|--|---|
| - Point sur l'activité au 31 décembre 2016 | - Point sur les avions |
| - Point sur le procès SMA | - Point sur la formation et la sécurité |
| - Questions diverses | |

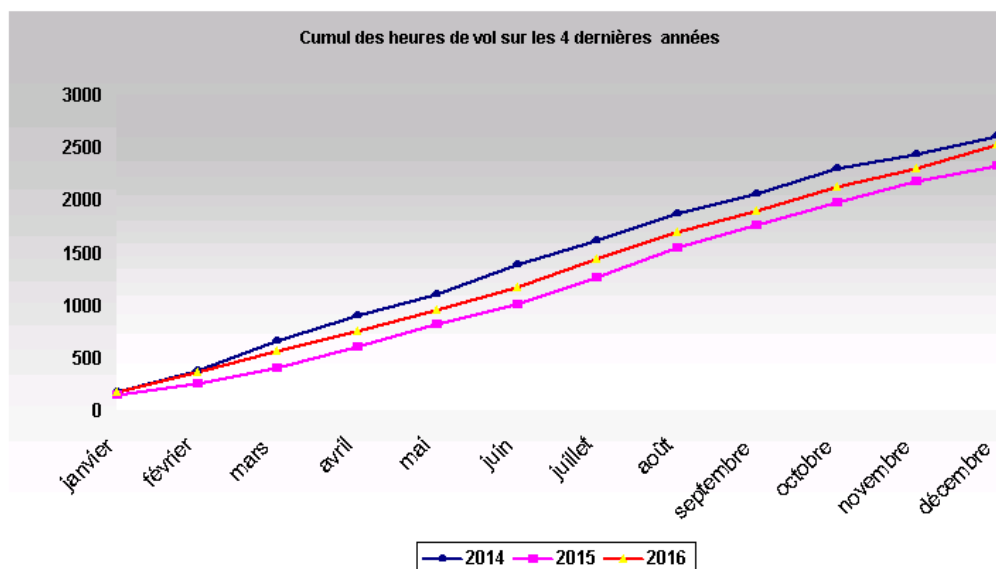
**La réunion est ouverte à 18:00
par Pierre SARTRE, Président**

1 - Point sur l'activité au 31 décembre 2016 (Gil PERRI)

2533 heures de vol enregistrées au 31 décembre, pour un objectif prévisionnel de 2400 h, malgré les déconvenues survenues aux machines : KI détruit à la mi-mai, IJ en réparation depuis septembre, HM arrêté quasiment 6 mois...

L'achat de NI a toutefois permis de tenir les heures.

En conclusion, une bonne et belle année.



2 - Point sur les avions (Jacques TOUTAIN)

♦ **F-GCIJ** : arrêté depuis la mi-septembre suite à la rupture du support du train avant.

L'avion est à Bergerac pour réparation (coût 24 000 € pris en charge par l'assurance) ; retour prévisible au mieux pour la fin du premier trimestre 2017.

♦ **F-BVCY** : montage radio 8.33 Khz fait

♦ **F-GNNI** : RAS

♦ **F-GOZZ** : data base du GPS mise à jour et pile changée ; siège à refaire (environ 3 000 € les 2) ; l'instrument « température carburateur » a été remis en état

♦ **F-HAFP** : RAS

♦ **F-PCHM** : RAS

3 - Point sur le procès SMA (F-GLHB) (Pierre SARTRE)

Le procès en appel a eu lieu le 3 janvier 2017 ; la décision finale sera rendue le 23 février 2017.

4 - Point sur la formation (Pascal RIDAO - Philippe SERGENT)

Le manuel des opérations va être modifié/précisé concernant **la masse maximale** à calculer pour les avions en fonction des aérodromes particuliers (Langogne notamment).

La question de la disponibilité des instructeurs pour assurer la formation se pose au regard des demandes d'inscription.

Simon HUARD est en cours de formation d'instructeur ; il est en attente pour passer son test en vol, ce qui retarde sa disponibilité pour assurer la formation des pilotes.

Afaf CHEB - pilote professionnelle - a quant à elle été validée.

Un instructeur extérieur pourrait être intéressé pour intervenir au Club.

5 - Point sur la sécurité (Pascal RIDAO - Philippe SERGENT)

Le Comité directeur souhaite préciser aux membres que **le Club est sous surveillance accrue de la compagnie d'assurance** au regard des incidents et accidents arrivés ces derniers temps (3 sinistres en 2016)

Les instructeurs insistent sur le fait que lorsqu'un pilote a un doute sur ses capacités, notamment par vent de travers, ils sont disponibles pour accompagner les pilotes et retravailler les compétences.

Ces compétences doivent être appréciées par chacun et la remise du vol en cas d'hésitation ou de doute doit être considérée comme une décision sage et non comme un aveu de faiblesse.

De la même manière, les instructeurs sont invités à annuler les vols de manière unilatérale si les conditions météo sont par trop défavorables.

La nécessité de démontrer certaines limites ne doit pas encourager la prise de risque et les pilotes doivent être éduqués à la prise de décision « NO GO » (je ne pars pas) sans qu'il y ait blessure d'amour-propre.

6 - Questions diverses

a) équipement du Cessna 172 en IFR

Cette question a été soulevée par un membre du Club.

Un chiffrage a été demandé (adaptation de l'équipement et homologation) : **34 534 € !** auxquels il faut rajouter la maintenance (4 000 à 5 000 € par opération, voire plus) + mise à jour de la data base tous les 6 mois (700 € à chaque fois).

Il est par ailleurs rappelé que la formation IFR coûte de l'ordre de 10 000 à 15 000 € pour le pilote, et que le Club se verra dans l'obligation de disposer d'un instructeur qualifié IFR.

b) réunion usagers / contrôle aérien

Les aéroclubs, et autres écoles de formation (Enac, Esma), sont intervenus auprès des autorités du contrôle aérien pour se plaindre des conditions de fonctionnement de ce service.

Il en ressort que les effectifs seront augmentés, mais il faudra avoir en tête que l'année, et même les journées, seront découpées :

- Avril à Octobre : fonctionnement du service avec l'effectif maximum possible,
- Octobre à Avril : fonctionnement du service avec un effectif plus réduit.

Dans la journée 2 créneaux ont été mis en place :

- de 7 h à 11 h et de 14 h à 17 h → le moins de restrictions possibles.
- entre 11 h et 14 h → fonctionnement dégradé.

Il est donc demandé aux pilotes d'être compréhensifs, patients et surtout vigilants

Par ailleurs, comme le bâtiment de la tour de contrôle sera désormais fermé aux personnes extérieures au service, le bureau des licences est délocalisé à l'ancien bureau de piste à côté de la gendarmerie, et sera dorénavant ouvert tous les jours.

c) nouveaux inscrits depuis le dernier Comité Directeur

Jésus LAHOZ, Rock MARQUES, Hervé DOUMAYROU, Victor GATTO, Arthur GAVOTTO, Pierre SEPTIER, Abdeslam ACHEMLAL, Tristan RUTZ, Christian MARCADIER, Damien TOUZEAU

Le Comité directeur leur souhaite la bienvenue et de bons vols.

d) Cotisation 2017

Il est rappelé à tous les membres que, pour pouvoir voler depuis le 1^{er} janvier 2017 à 00:00, ils doivent avoir versé leur contribution annuelle ; à défaut, les clés seront bloquées.

N'hésitez donc pas à passer au secrétariat les après-midi pour cette formalité, si ce n'est déjà fait.

**Tous les membres du Comité Directeur
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017,
avec de nombreux et beaux vols, en toute sécurité.**

La prochaine réunion est prévue mercredi 1^{er} mars 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19:00

Pierre SARTRE,
Président

Jean-Marie SUQUET
Secrétaire Général